

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 37 • 17 SEPTEMBRE 2021 • CHF 3.-

La suppression du droit de
timbre critiquée et
combattue

page 2

Les Verts allemands
se rapprochent du
centre

page 6

Caillebotte, maître des
ombres et des reflets

page 8

Un adieu aux armes définitif?

SUISSE • Après le Conseil des Etats, le Conseil national vient d'approuver un contre-projet indirect satisfaisant à l'initiative populaire de la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile. «C'est un grand jour pour une politique de paix suisse crédible», estime la coalition.

Au premier semestre 2021, la Suisse a exporté pour 204 millions de francs (contre 900 millions en 2020) de matériel de guerre, dont 10,5 millions vers les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Koweït et, surtout l'Arabie saoudite. Ce pays est impliqué dans la guerre au Yémen, qui perdure contre les rebelles chiites Houthis.

Mais pas seulement. Notre pays a aussi exporté pour plus de 2 millions de francs en munitions pour les armes individuelles à épauler et les armes de tout calibre vers la Hongrie de Viktor Orban. Sans compter du matériel militaire vers des pays à régime autoritaire tels le Pakistan et le Brésil. «Au vu de ces exportations, il est une fois de plus évident que davantage de contrôles sont nécessaires: ces chiffres scandaleux montrent l'importance de l'initiative correctrice contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile, ou ne respectant pas les droits humains», estimait en juillet le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), membre de la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile.

Histoire d'une initiative

Qu'est-ce que l'initiative correctrice? Déposée en juin 2019 et forte de 134'000 signatures récoltées en 6 mois tapants par la Coalition, celle-ci veut que les exportations d'armement soient placées sous contrôle démocratique dans la loi. Et non plus seulement dans une ordonnance, au bon vouloir du gouvernement. Dans les faits, elle demande l'interdiction d'acquisition et d'exportation de matériel de guerre vers des pays de destination impliqués dans un conflit armé interne ou international. Elle prohibe aussi ces envois vers des nations, qui violent «systématiquement et gravement les droits de l'homme, utilisent ces armes contre la population civile» et où existe un risque élevé que le matériel de guerre soit transmis à un destinataire final non souhaité.

Le nom même de l'initiative vient des promesses non tenues du Conseil fédéral au temps de Johann Schneider-Ammann. En 2009, le peuple avait rejeté par 68,2% une première initiative populaire d'une alliance de gauche «Pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre», mais le gouvernement s'était engagé à des améliorations des contrôles et restrictions, rapidement enterrées sous la pression du lobby de l'armement. En 2014, il a ainsi ajouté une dérogation à l'article 5



L'exportation d'armes, ici le char de Mowag, Eagle IV, sera mieux contrôlée.

FFAP-16

alinéa 2 de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG), qui interdit d'exporter du matériel de guerre dans des pays qui violent «systématiquement et gravement les droits de l'homme». Depuis cette date, il suffit que le risque soit considéré comme minime de voir le matériel exporté utilisé pour commettre des exactions (art. 5 al. 4 OMG nouv.). «En 2016, on a eu une nouvelle interprétation de l'ordonnance concernant les pays en guerre civile, puisqu'il ne s'agissait plus que des pays où le conflit a lieu (sans restrictions pour les belligérants extérieurs, ndlr)», rappelait la conseillère aux Etats écologiste (GE) Liza Mazzone dans les débats à la chambre haute sur l'initiative en juin.

En juin 2018, le Conseil fédéral affiche une nouvelle fois sa volonté d'assouplir l'OMG pour permettre les exportations d'armes directement vers les pays en guerre civile. C'est cette volonté qui est à l'origine de l'initiative correctrice. La même année, le Parti bourgeois démocratique (PBD) veut pallier ce risque et propose alors d'élargir la base démocratique des exportations d'armes». Objectif: retirer le dossier de l'exportation du matériel de guerre des mains quasi toutes-puissantes du Conseil fédéral pour les remettre dans celles du Parlement et lui redonner un socle démocratique. Les critères d'exportation ne seraient ainsi plus fixés dans l'Ordonnance sur le matériel de guerre, mais dans la Loi fédérale du même nom. Les changements seraient dès lors discutés en plénum et pourraient être soumis au référendum. Acceptée par

le National, elle est cependant refusée par le Conseil aux Etats, suite à l'annonce par le Conseil fédéral du retrait de son projet d'assouplissement de l'OMG.

Débats en attente

Se penchant alors sur l'initiative de la Coalition en juin dernier, le Conseil aux Etats était entré en matière sur le contre-projet indirect de mars 2020 du Conseil fédéral, relevant que celui-ci «reprendait en grande partie les revendications les plus importantes de l'initiative correctrice». Ainsi, les livraisons d'armes à des pays en guerre civile ou à des Etats violant gravement et systématiquement les droits humains ne devraient plus être possibles. De plus, les réglementations doivent être inscrites dans la loi afin d'assurer le nécessaire contrôle démocratique des exportations d'armes et d'éviter à l'avenir des décisions arbitraires sous la pression du lobby de l'armement.

Bémol: dans le contre-projet, le Conseil fédéral se réservait toutefois le droit d'approuver les exportations d'armes si des «circonstances exceptionnelles existent» et si des «intérêts de politique étrangère ou de sécurité l'exigent». A l'issue son débat, cette clause dérogatoire n'avait cependant pas été approuvée par le Conseil aux Etats. «Ce point est réjouissant. Il s'agit d'un engagement fort en faveur de la tradition humanitaire de la Suisse et une contribution importante à une politique de paix crédible», a tout de suite salué le GSsA, qui envisageait même de retirer son initiative, au

cas où le national bétonnait cette option.

Cas problématiques

Avant le débat au National qui débutait cette semaine, la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) a proposé une nouvelle exception en ce qui concerne les exportations vers des «pays démocratiques, qui ont un régime d'exportation comparable à celui de la Suisse». «Cette clause représente un affaiblissement massif du statu quo. Aucun matériel de guerre suisse n'est actuellement fourni à la Turquie et à l'Ukraine car ces deux pays sont impliqués dans un conflit. Ces deux pays pourraient toutefois recevoir du matériel de guerre de la Suisse, car ils peuvent être qualifiés de démocratiques et ont ratifié les quatre accords (régimes internationaux de contrôle à l'exportation de biens sensibles sur le plan stratégique, ndlr), qui décident de l'évaluation du régime d'exportation d'un pays», critiquaient la coalition et le PS. Ce dernier considérait que ces exceptions sont «des failles pour l'industrie d'armement». Ce mercredi, contre toute attente, le Conseil national a suivi la proposition du Conseil des Etats et supprimé aussi la clause dérogatoire et la proposition de majorité de la CPS-N. Définitivement satisfaite de ce contre-projet indirect, la Coalition a décidé de retirer son initiative si le contre-projet indirect est accepté lors de la votation finale. «C'est un grand jour pour une politique de paix suisse crédible», conclut-elle. ■

Joël Depommier



IL FAUT LE DIRE...

Itinéraire
d'un choix

C'est quoi un certificat Covid? «C'est une possibilité, c'est un choix laissé à celles et ceux qui le veulent», expliquait le Conseiller fédéral en charge de la santé, Alain Berset, sur les ondes de la RTS, le 5 mai dernier (*Forum*). Nous étions alors en pleine campagne référendaire contre la «Loi Covid-19». Rappelons que celle-ci portait «essentiellement» sur les aides économiques, mais pas seulement. Elle posait également la base légale permettant la création d'un «certificat sanitaire». Ceci par son article 6a qui n'avait pas été inscrit dans le livret rouge d'information à destination des votants.es.

Depuis, cette «possibilité» d'opter pour un certificat se mue en une obligation qui ne dit pas son nom. Ainsi, il est interdit depuis lundi, sous peine d'une amende de 100 francs, d'aller au bistrot (en intérieur), à la piscine (idem), au musée, à la bibliothèque ou encore dans les centres sportifs, sans être en possession d'un certificat attestant d'une vaccination contre le Sars-Cov-2, d'une contamination récente ou d'un test antigénique négatif. Certes, faute d'avoir été contaminé.e ou d'avoir fait le «choix» de se vacciner, il est toujours possible de réaliser un test gratuitement. Seulement ce dernier sera payant à compter du 1er octobre. De quoi drastiquement diminuer la marge dont on dispose pour décider de se vacciner ou non, à moins de renoncer facilement à sa vie sociale, sportive et culturelle.

S'il existe un consensus scientifique pour affirmer que la vaccination est outil efficace de lutte contre l'épidémie, pour l'instant du moins, car des variants pourraient émerger et changer la donne, il y a de quoi douter de l'efficacité de la parole politique en la matière. Un doute alimenté par le fait que les parlementaires ne sont pas, pour l'heure, contraint.es de devoir disposer d'un certificat pour siéger en session (*Léman Bleu*).

Alors qu'en Suisse comme ailleurs, les populations se divisent quant à l'utilisation de «pass» et certificats, sur fond de polémiques quant aux vaccins et traitements, faire passer un bout de loi en catimini, le présenter comme permettant un «choix», puis pressuriser la population pour qu'elle se vaccine, voilà qui devrait constituer un terreau fertile à tous les complotismes. Un terreau sur lequel l'extrême droite s'attelle à faire pousser des voix.

Jorge Simao

La suppression du droit de timbre critiquée

SUISSE • En juin, le Parlement a supprimé le droit de timbre sur les fonds propres. Un trou de 250 millions pour les finances fédérales. A terme, l'objectif est de réduire de 2,75 milliards de francs l'imposition sur les gains fiscaux. Un référendum est lancé.

« Je ne peux que le répéter: lorsqu'il s'agit de politique fiscale, le caractère de classe du parlement est particulièrement clair, comme le prouve de manière impressionnante le projet de suppression du droit de timbre », déclare Gavriel Pinson, président du Parti suisse du travail (PST-POP). « Alors que l'âge de la retraite des femmes doit être relevé, des cadeaux fiscaux d'environ 2,75 milliards de francs attendent les riches du pays. Nous devons empêcher cela! », ajoute-t-il. Ainsi, lors de sa réunion du 26 juin, le Comité central du parti a décidé de soutenir le référendum.

Exonération fiscale en question

Les droits de timbre sont des taxes prélevées sur l'émission et la négociation de titres. La Confédération en connaît trois types: l'impôt d'émission, l'impôt sur le chiffre d'affaires (achat et vente de titres) et l'impôt sur les primes d'assurance (primes d'assurance responsabilité civile, incendie et ménage). L'ensemble des droits de timbre contribue au budget fédéral à hauteur de 2,75 milliards de francs par an.

Les droits de timbre ont été introduits il y a plus de 100 ans, c'est-à-dire à une époque où un timbre était effectivement apposé sur un document pour signifier une autorisation. Aujourd'hui, celui-ci est en quelque sorte un substitut à l'exonération fiscale, par ailleurs très étendue, du secteur financier. Cela s'explique par le fait que les grandes entreprises, notamment dans le secteur financier, sont sous-imposées. Contrairement à la France ou à l'Italie, la Suisse n'a pas de taxe sur les transactions financières. Les services financiers sont généralement exonérés de TVA et, contrairement à l'Allemagne par exemple, il n'y a pas d'impôt sur les gains en capital en Suisse. Le droit de timbre garantit ainsi que les groupes financiers paient au moins un minimum de taxes pour leurs transactions. Sa suppression constituerait un premier pas décisif vers l'exonération de toute taxation des services financiers.

Suppression par étapes

Conformément à leurs propres intérêts de classe, le droit de timbre est une épine dans le pied des capitalistes, des banques et des compagnies d'assurance. Depuis des décennies, ils ten-

tent d'abolir cette taxe. Jusqu'à présent, sans succès. L'une des raisons en est que les cadeaux fiscaux accordés aux banques et aux grandes entreprises pour un montant de plusieurs milliards de francs n'auraient guère de chance en cas de référendum. Le Parlement et le conseiller fédéral Ueli Maurer ont donc élaboré une nouvelle stratégie, une tactique du salami. « Ils ont divisé la suppression en différentes étapes, qui doivent passer individuellement sous le radar », écrit avec justesse l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué de presse.

Dans un premier temps, la taxe d'émission sur les fonds propres doit être supprimée, ce qui entraînera des pertes fiscales d'environ 250 millions. C'est ce qu'a décidé le Parlement en juin et le PS, avec le soutien du camp gauche-vert, a lancé un référendum. Dans un deuxième temps, la taxe de vente sur les obligations sera supprimée et la retenue à la source sur les intérêts des obligations sera annulée. Le trésor public perdra environ un demi-milliard. Et enfin, la cerise sur le gâteau: la suppression de tous les autres impôts sur les ventes et – surtout – du droit de timbre sur les assurances, un cadeau fiscal de deux bons milliards de francs. Au total, 2,75 milliards de francs.

Réductions d'impôts en série

Ceux qui en profiteront sont tout désignés. En 2005 déjà, le conseiller fédéral PRD de l'époque, Hans-Rudolf Merz, qui n'était pas du tout de gauche, a dû concéder, en réponse à une motion du PRD, que les mauvaises personnes profiteraient d'une suppression du droit de timbre sur le capital propre: « Les bénéficiaires seraient avant tout les multinationales, les banques, les assurances et les holdings, mais pas les PME. En tant que mesure visant à promouvoir la compétitivité et la capacité d'innovation des PME, la suppression partielle proposée de la taxe d'émission n'est pas efficace. »

Depuis le milieu des années 1990, les impôts des hauts revenus et des riches ont été réduits en plusieurs étapes. Les Cantons ont considérablement réduit les impôts sur le revenu. L'impôt sur la fortune des millionnaires a même été réduit de moitié dans de nombreux cantons. En Suisse centrale, les taux sont désormais de 1 à 2 pour mille. L'USS appelle cela à juste



La droite veut raboter les entrées fiscales des gros actionnaires.

titre une « orgie de réductions d'impôts pour les riches et les revenus du capital ». Et dans le même temps, elle souligne que « la charge fiscale des salariés normaux, en revanche, a augmenté ». En outre, il existait un certain nombre d'allègements spécifiques aux revenus du capital. En 1997, le gouvernement fédéral a supprimé l'impôt sur le capital. La réforme de l'imposition des entreprises II de 2008 a réduit les impôts sur le capital de 1,5 à 2,2 milliards de francs par an. Cet objectif a été atteint grâce à l'introduction du principe de l'apport en capital, à l'imposition partielle des dividendes à hauteur de 70% (Confédération) ou de 50% (cantons) et à l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital au niveau cantonal. Et la réforme de l'imposition des entreprises de 2019 (RFFA) a réduit les impôts cantonaux sur le bénéfice, notamment pour les banques et les assurances.

Facture collective

Nous payons tous la facture du manque à gagner fiscal. S'il y a soudainement un manque annuel récurrent de 250 millions de francs de recettes fiscales, il n'existe que deux options. Soit quelqu'un d'autre comble le trou dans les coffres – à savoir nous tous, via une augmentation des impôts sur le revenu.

Ou l'Etat réduit ses services. Les deux options frappent le plus durement la population dans son ensemble. Après tout, ce sont les personnes à revenus moyens et faibles qui sont les plus touchées par les réductions de primes ou le démantèlement des services publics.

Ainsi, l'abolition de la taxe d'émission sur les capitaux propres ne peut être considérée individuellement, mais doit être placée dans un contexte social. C'est là que la révision actuelle de l'AVS entre en jeu. Comme on le sait, il prévoit un relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes, bien que celles-ci continuent de recevoir une pension inférieure d'un tiers à celle des hommes. Selon les partis bourgeois, la réforme de l'AVS est nécessaire pour pouvoir financer l'assurance sociale à l'avenir. Quelle dérision quand, dans le même temps, des cadeaux fiscaux de 2,75 milliards de francs sont décidés pour les entreprises et les capitalistes. Dernière chose: la révision de l'AVS prévoit un « versement compensatoire » pour les six premières années des femmes concernées par l'augmentation de l'âge de la retraite. Le montant maximal de cette « indemnité compensatoire » est de 150 francs par mois, 1800 francs par an. Si l'on compare ce montant extrêmement modeste aux millions que les entreprises peuvent

économiser en impôts, il devient clair pour tout le monde de quel côté souffle le vent.

Au cœur de la crise pandémique

Pour résumer, disons que les politiques fiscales et de contribution ont creusé l'écart de revenu au cours des années 2000 à 2019. Les revenus les plus élevés ont été soulagés des charges fiscales. Les revenus les plus faibles, en revanche, souffrent de l'augmentation constante des primes d'assurance maladie, de la hausse des loyers et des politiques d'austérité des cantons. Comme déjà mentionné, la politique fiscale en particulier montre le caractère de classe du parlement, qui n'agit pas au nom du peuple, mais dans l'intérêt des riches et des entreprises.

Et cela à un moment où des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi ou sont confrontés à des réductions de salaire en raison de la crise du Covid-19. Une fois de plus, le capitalisme montre son vrai visage hideux. C'est à nous de mettre fin aux cadeaux fiscaux accordés aux riches et aux puissants en signant le référendum. ■

Siro Torresan

Paru dans *Vorwaerts.ch*, adapté par la rédaction.

Informations et formulaires de signature sur www.arnaue-droit-de-timbre.ch

Défendre la laïcité républicaine

NEUCHÂTEL • Le POP s'oppose à la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses.

Aujourd'hui, seules les Églises protestante, catholique romaine et catholique chrétienne bénéficient de la reconnaissance d'intérêt public dans le canton de Neuchâtel. Adoptée par le Grand Conseil en 2020, la Loi sur la reconnaissance d'utilité publique des communautés religieuses (LRCR), soumise au vote le 26 septembre, vise à définir les conditions à remplir par les communautés ainsi que la procédure menant à la reconnaissance et les effets de celle-ci. Les conditions de cette acceptation comprendront notamment le respect de l'ordre juridique suisse et des libertés fondamentales, une transparence

complète sur les activités de la communauté ou une implantation de longue date dans le canton. La loi prévoit également la possibilité de retirer la reconnaissance d'intérêt public à une communauté si celle-ci cessait de respecter les conditions fixées dans la loi. Pour le Conseil d'État, qui appelle à approuver la loi, « celle-ci est nécessaire car elle permet d'encadrer la diversité religieuse croissante que connaît notre société ». Un référendum a été lancé par le PLR et l'UDC, deux partis qui considèrent que c'est au peuple et non au Grand Conseil de décider de reconnaître ou non l'utilité publique de communautés religieuses.

A gauche, si le PSN, les Verts et solidaritéS appellent au oui, le Parti ouvrier et populaire (POP) s'y oppose. La formation considère que le canton doit se limiter au principe de laïcité inscrit dans sa Constitution. « La religion est une affaire privée, liée aux croyances personnelles de chacune et chacun. Elle ne doit pas interférer avec le fonctionnement de l'État et de la société. Cela n'empêche pas la liberté religieuse, qui y est également inscrite et permet de vivre une spiritualité librement choisie (Cst art.16) », souligne le parti. Il ne veut pas non plus d'un enseignement religieux à l'école publique. Se distanciant

de la droite, qui voudrait l'introduction dans la loi d'un référendum facultatif pour la reconnaissance de toute nouvelle communauté religieuse, le parti dénonce un « risque de stigmatisation bien réel » de la communauté musulmane. « A nos yeux, la laïcité est un concept primordial de notre République, c'est pourquoi une solution à la genevoise nous paraît la meilleure avec l'absence de reconnaissance des communautés religieuses, tout en permettant la possibilité d'un statut d'utilité publique lorsque certains critères sont remplis », conclut le parti. ■

JDr

Les berges de la discorde

GENÈVE/VAUD • L'Association «Rives publiques» ainsi que des députés Verts vaudois et PS genevois vont déposer des interventions parlementaires pour permettre l'accès aux rives des lacs des deux cantons.

Alors que les berges du lac appartiennent au domaine public, les lacs relevant du patrimoine commun, elles restent souvent inaccessibles aux passant.e.s, les aménagements de parcelles privées leur barrant la voie. C'est en tout cas constat que font les députés Vassilis Venizelos, Vert vaudois, et Cyril Mizrahi, PS genevois. D'après eux ce sont 60% des berges sur le canton de Genève et 40% de celle sur le canton de Vaud qui seraient concernées.

Vaud: 87 km verrouillés

«Il est nécessaire de renforcer les dispositifs existants pour que la population valdo-genevoise puisse enfin accéder librement à ces lieux qui font partie intégrante de l'espace public», tonnent-ils tous les deux, rappelant que l'article 3 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire précise que: «Le paysage doit être préservé. Il convient notamment de tenir libres les bords des lacs et des cours d'eau et de faciliter au public l'accès aux rives et le passage le long de celles-ci».

Dans le canton de Vaud, la loi «sur le mar- chepiéd» prévoirait depuis 1926 que soit laissé, le long de la rive des six principaux lacs vaudois et sur une largeur minimale de 2 mètres, un espace libre de toute construction ou obstacle à la circulation. «Faute de volonté politique, cette



L'accès aux rives des lacs, notamment du Léman, est à nouveau au menu d'actions militantes.

Adobe Stock

loi n'a jamais été appliquée avec le sérieux et la rigueur requis. Le cheminement continu prévu n'a ainsi jamais été réalisé et près de la moitié des quelque 87 km de rives vaudoises du Léman

n'est toujours pas accessible au public», explique Mr. Venizelos. Après plusieurs interventions dans les conseils communaux et débats au Grand Conseil portés par le PS et les Vert.es, le

député déposera une initiative visant à modifier la Constitution vaudoise, «pour que la population puisse enfin accéder librement aux rives des lacs du canton».

Genève: projet de loi

A Genève, malgré que la nouvelle Constitution pose le «libre accès aux rives du lac et des cours d'eau», la disposition n'aurait produit que peu d'effets d'après le député PS, Cyril Mizrahi, qui déposera quant à lui «un projet de loi posant les lignes directrices d'une réglementation uniforme garantissant un chemin de rive continu sur l'ensemble du territoire cantonal». Le Conseil d'Etat serait, ainsi, notamment, chargé d'édicter un plan directeur des rives. Le projet prévoit un droit de recours pour les organisations, «permettant d'assurer un contrôle effectif de l'application de la législation sur l'accès aux rives».

Ces interventions coordonnées, soutenues dans les deux cantons notamment par «Ensemble à gauche», le PS et les Vert.es, mais également par plusieurs député.es de la droite, visent à changer la situation et à «rendre à tout un chacun le droit de cheminer d'un bout à l'autre des lacs sans entrave, sur des terrains qui n'auraient jamais dû être privatisés». ■

Jorge Simao

A l'Usine, un «pass» pas partout

GENÈVE • Des lieux de la scène alternative genevoise critiquent l'usage du certificat sanitaire en leur sein.

Parmi les associations composant le centre culturel autogéré de L'Usine, l'extension du «certificat covid» ne passe pas vraiment. «La raison d'être de nos structures est l'accueil d'un public sans discrimination, sans distinction de genre, de race, de classe; de s'ils.elles sont de bons.nes citoyens.nes ou non; sont d'Europe ou d'ailleurs; possèdent des papiers d'identité ou non; une assurance maladie ou non», s'insurgent les différentes structures.

Ces dernières se veulent des lieux d'ouverture. Elles estiment que ce n'est pas leur rôle d'exclure des personnes parce que leur situation ne leur permet pas l'accès au certificat, ni sur aucune autre base

administrative, d'ailleurs. «Nous n'aspérons pas à devenir des instances de contrôle et de tri, nous ne voulons pas être les acteurs.ices d'un glissement vers une société où la surveillance est de plus en plus généralisée», écrivent-ils dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux.

Ces institutions de la vie culturelle genevoise craignent que les mesures d'exception ne durent dans le temps et conduisent à une habitude à une forme de surveillance latente. «Nous craignons que les outils qui sont établis aujourd'hui au nom de la santé publique ne puissent être plus facilement remis en place demain à des fins sécuritaires, que soient normalisés le fait de décliner son iden-

tité et enregistrer ses déplacements, que les mailles du contrôle social ne soient dangereusement resserrées durant la gestion de cette pandémie», détaillent-elles.

Contrôle social

Elles voient dans le certificat non une question de santé ou de vaccination, mais de contrôle social. Celle-ci implique notamment le développement de pratiques de fichage à grande échelle dans le contexte d'une société tendant depuis des années vers un idéal sécuritaire. Les lieux alternatifs rappellent avoir toujours prôné la solidarité avec les plus vulnérables, mis tout en œuvre pour accueillir

le public de la manière la plus sûre possible, et avoir «joué le jeu» des mesures covid, «parfois au-delà des limites de l'absurde». Elles s'inquiètent avec d'autres d'ailleurs de la charge logistique, financière et organisationnelle sur un secteur déjà lourdement mis à mal par la pandémie. Et d'estimer que l'exclusion, la surveillance, le fichage n'incombent pas aux lieux de culture.

Par un communiqué du 15 septembre, le Zoo de l'Usine déclare «regretter fortement de se plier à ces restrictions» et de rouvrir «dans des conditions que nous déplorons», tout en soulignant qu'une refermeture aurait des «conséquences désastreuses». ■

Réd.

En défense des glaciers suisses et de la protection du climat



L'automne sera chaud pour le climat: les chambres devront se prononcer sur un contre-projet à l'Initiative pour les glaciers, qui demande d'interdire carburant et combustible fossiles en Suisse à partir de 2050. Ce 26 septembre, le Canton de Berne devra se déterminer sur un nouvel article relatif à la protection du climat, demandant d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. En novembre, Zurich devra décider d'une modification de sa Loi sur l'énergie. Face à ces enjeux, l'Alliance climatique (regroupant une centaine d'associations, syndicats et partis) et l'Association suisse pour la protection du climat (réunissant une vingtaine de villes suisses) ont décidé d'organiser 23 randonnées sur les glaciers ce 12 septembre pour montrer la dégradation de la situation. Lors d'une cérémonie de commémoration au pied du glacier Basodino au Tessin, les organisateurs ont expliqué que plus de 500 petits glaciers avaient déjà disparu ces dernières années en raison du réchauffement. Directrice de Kam for Sud, Silvia Lafranchi a prévenu: «Si rien n'est fait pour endiguer la hausse des températures, il ne restera plus qu'une douzaine de glaciers rétrécis d'ici 2100.»

Réd. / Daniel Pittet

Une Pride romande très politique



Parties du quai Wilson pour arriver au parc des Bastions, environ 30'000 personnes ont défilé ce samedi 11 septembre dans le cortège de la Geneva Pride, dans une ambiance joyeuse et colorée. Cet événement, qui célèbre les luttes et les identités LGBTQIA+, constituait le point d'orgue de la Pride romande 2021. Le public était composé des communautés dites concernées, mais également d'un nombre impressionnant de leurs allié.e.s., notamment les partis de gauche. Le rassemblement a mis l'accent sur sa dimension politique. Son report de juin à septembre, en raison du contexte sanitaire, la plaçait à deux semaines d'une votation fédérale sur le «Mariage civil pour tous». Directrice de campagne pour le oui, Olga Baranova s'est adressée à la foule, appelant à ne pas se démobiler, «même si le vent a tourné». ■

Réd. / Association 360

Dominique Tolotti, une grande militante ouvrière s'est éteinte

Le 10 septembre, Dominique Tolotti est décédée à l'âge de 82 ans des suites d'un cancer du pancréas. Elle est née en 1939 à Marone (province de Brescia). Après sa scolarité, elle fit trois ans d'études pour devenir enseignante, mais dut les interrompre pour ajouter un salaire au revenu de sa famille (6 enfants), pauvre et endettée. Elle occupa divers emplois (dactylo, serveuse, ouvrière) dans sa région natale ou à Milan. En 1970, elle émigra en Suisse et travailla pendant une trentaine d'années dans la fabrique de couteaux Wenger SA à Delémont. Elle devint rapidement militante syndicale à la FTMH, fut membre de la Commission d'entreprise, dont elle deviendra la présidente. Elle fit également partie, au niveau suisse, de la Commission de négociation de la convention collective de la métallurgie.

Sur le plan politique, c'est assez tardivement, en 1996, qu'elle adhéra au POP, mais elle en fut tout de suite une des militantes les plus actives étant longtemps membre de son comité. Elle siégea au Conseil de ville (législatif) de Delémont de 1997 à 2000. La retraite ne la dissuada pas de continuer à militer. Elle fit partie du comité du 1^{er} mai interjurassien et, alors qu'elle était déjà arrière-grand-maman, elle participait encore aux récoltes de signatures pour des initiatives ou référendums.

Si elle savait être ferme dans ses convictions, elle les exprimait sans la moindre agressivité. Son amabilité, son sourire, sa disponibilité et ses avis toujours pleins de bon sens resteront dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont côtoyée. ■

Jean-Pierre Kohler



Italienne d'origine, Dominique Tolotti a marqué le Jura.

crédit

ON NOUS ÉCRIT

L'initiative 99% défendue

Selon ses opposants, l'initiative 99% mettrait en danger les emplois et la survie des entreprises à long terme. Ce lecteur s'insurge contre ces arguments qu'il estime fallacieux.

Les pavés publicitaires des opposants à l'initiative 99% ne sont construits que sur des mensonges. Les petits ou grands patrons qui reçoivent plusieurs millions au titre de leur salaire, ne seront pas touchés. Les mêmes qui recevront 100'000 frs au titre des revenus de leurs actions ou de leur patrimoine immobilier ne seront pas touchés. Et cette limite, fixée par les chambres fédérales, ne sera jamais abaissée. Nous en connaissons la composition conservatrice et militante au profit des plus riches. Le nombre de citoyens et citoyennes touchés par cette initiative est extraordinairement limité.

On veut vous faire croire que vous faites partie des perdants. Or, vous êtes parmi ces 99% de la population, qui tirerez profit d'une moins forte pression fiscale puisque les finances fédérales sont saines. Les quelques milliards espérés par les initiants pris à des

gens qui ne savent plus quoi faire de leur fortune exponentielle permettront de baisser la pression fiscale qui touche une population beaucoup trop pressurée parce qu'elle habite le pays des super-riches, pressurée aussi pour compenser les dépenses importantes faites à cause du coronavirus. Si vous faites partie de ce 1% des super-riches, je ne vous en voudrai pas de voter non. Si vous n'en faites pas partie, évitez de vous laisser bercer par des ritournelles récurrentes et mensongères. ■

Pierre Aguet,
ancien conseiller national
Vevey

Notre planète va à la dérive

Dernièrement, un rapport du GIEC fait état d'une évolution alarmante de notre planète.

Déforestations massives, acidification exponentielle des océans, avancée des déserts, accroissement de la faim dans le monde dû à l'augmentation des inégalités, état sanitaire de la planète déficient, pour preuve le développement du Covid-19 et de ses variants. Tout ça est dû à une mauvaise gestion de la terre et de ses ressources.

Une trop grande place est occupée

par le tout à l'économie quantitative, or que l'on devrait réduire drastiquement l'économie du tout jetable. Aujourd'hui, le monde économique devrait retrouver une utilisation vertueuse des ressources de la terre. Or, ce n'est pas à ça que l'on assiste, mais à un gaspillage des bienfaits procurés par la terre. Tout cela est le résultat d'un besoin maladif d'accumuler des richesses matérielles. Alors que l'on devrait s'orienter vers une économie axée sur le domaine qualitatif et humain.

Si la planète est actuellement dans un état désastreux, c'est par le manque de transparence de l'économie mondialisée entre les mains d'une minorité d'acteurs non-élus démocratiquement. La politique conventionnelle a largement échoué, dans des palabres stériles face à un problème majeur. L'écologie doit devenir l'affaire de tous, et ne pas être l'apanage de politiciens en mal de gloire.

Les peuples de la terre ne devraient plus être passifs face aux défis qui s'imposent à nous, car la facture des catastrophes présentes et à venir, s'annonce salée. Il ne faut plus perdre de temps, et partir vers une action citoyenne et intelligente pour le bien de tous, parce que notre monde ne doit pas aller à la dérive. ■

Thierry Cortat
Delémont

Bernard Burkhard nous a quittés

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de Bernard Burkhard, l'un des fondateurs du POP jurassien, qu'il présida pendant une trentaine d'années. Il fut aussi président de la FOBB-Jura, député et conseiller communal de Delémont.

Un hommage lui sera rendu dans notre prochaine édition. ■

JPKr

Le Locle, capitale suisse du «street art»?



Soutenu par la Ville, le canton et la Confédération, le projet de la Luxor Factory recoupe plus d'une vingtaine d'œuvres dans la Mère commune. En 2024, une cinquantaine d'entre elles devrait couvrir la cité.

Cédric Dupraz

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Les talibans et la haine des femmes

Or donc les Américains ont quitté l'Afghanistan, après 20 ans d'occupation et 2261 milliards de dollars déversés pour rien. «La plus grande puissance du monde» a fait étalage de son incurie. Ses services de renseignement, ses généraux multimédaillés n'ont pas été capables de prévoir le retour éclair des talibans, qu'ils avaient tenus éloignés des villes, notamment de la capitale. Comble de l'ironie, les Américains ont été contraints de «discuter» avec leurs pires ennemis, afin de sécuriser l'aéroport de Kaboul... et de leur «faire confiance». Dans la précipitation improvisée, ils ont sauvé quelques centaines de soldats US et d'Afghans qui avaient travaillé pour eux, comme interprètes, guides, etc., mais en ont abandonné davantage. Ceux-ci, considérés comme traîtres par les talibans, seront pourchassés, torturés, assassinés. Ainsi que tous ceux qui ont osé contrevenir à la charia. Les Américains ont surtout abandonné les femmes, mais tout le monde s'en fout.

Les discours de quelques porte-paroles assurant au monde entier que les talibans ont changé, qu'ils seront davantage respectueux des droits humains et autoriseront l'éducation des filles et le travail des femmes ne sont que de la poudre aux yeux. Leurs exactions ont d'ailleurs commencé avant même le retrait des troupes. On ne voit aucune femme dans les rues; au marché, elles portent l'abominable tchadri (ou burqa), cette tenue qui non seulement couvre totalement le corps, mais cache le visage par une grille de tissu. Des reportages télévisés ont démontré la difficulté de se mouvoir quand on en est affublé. La burqa est une invention récente imposée par les talibans en Afghanistan dans les années 1990, qui s'est ensuite répandue parmi les mouvements salafistes les plus radicaux. Or le Coran n'impose pas cette tenue, il ne conseille que d'être vêtue de façon modeste. Mais pour les talibans, ces «étudiants» qui n'aiment ni la musique, ni le plaisir ni la liberté, il était nécessaire d'enlever aux femmes toute velléité d'émancipation. Pour eux, elles ne sont que des ventres destinés à porter de futurs soldats qui, à leur tour, deviendront les défenseurs de la charia.

La charia régleme toute la vie des croyants: le droit de la famille, la vie en société, le respect de la religion musulmane. Elle définit des sanctions d'une gravité variable pour le non-respect de ces règles. Les Afghan.es vont donc retrouver les délices de la version talibane, avec sa cohorte de punitions: amputation de la main qui a commis un vol, coups de fouet pour usage d'alcool, lapidation pour adultère, etc.

Aujourd'hui, les artistes sont en danger de mort. Ainsi que les femmes qui ont osé goûter à la liberté, assumer des mandats politiques, comme Zarifa Ghafari, devenue en 2019 la première maire d'Afghanistan, à Maidan Shar, dans la province du Warkad. Âgée de 27 ans, elle craint pour sa vie, mais n'a pas essayé de fuir le pays. Elle a confié au quotidien britannique *iNews* «Je suis assise ici à attendre qu'ils viennent (les talibans). Il n'y a personne pour m'aider ou aider ma famille. Je suis juste assise avec mon mari. Ils viendront pour des gens comme moi et me tueront. Je ne peux pas quitter ma famille. Et de toute façon, où irais-je?»

Une femme maire? Une horreur pour les talibans. Qui ne supportent pas que les filles aillent à l'école et que les femmes travaillent. Pourtant, avec la séparation drastique des sexes imposée en tout lieu, il faudra bien des enseignantes dans les écoles, des aides-soignantes dans les hôpitaux, voire des femmes médecins (autre horreur),... Ou alors, on laissera crever les femmes malades.

Les talibans et leur obsession des femmes sont une caricature de ce que furent, et sont encore parfois, les hommes envers les femmes depuis l'instauration du patriarcat. Partout dans le monde, et bien avant l'Antiquité, les hommes étaient soldats, religieux, politiciens et gouvernaient la Cité pendant que les femmes s'occupaient du foyer, portaient les enfants et s'en occupaient. Elles n'avaient aucun droit. Cet asservissement dura des millénaires, jusqu'à l'obtention du droit de vote, premier de tous les autres, au début du XX^e siècle seulement. La Suisse ne l'accorda qu'en 1971, je le rappelle à chaque occasion.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les femmes n'avaient pas accès à l'Université; Camille Claudel et ses sœurs n'avaient pas le droit de suivre des cours de dessin, parce qu'elles auraient été confrontées à des hommes nus; les sciences leur étaient fermées, les sports aussi. Chaque fois qu'une femme émergeait, grâce à son génie et malgré les obstacles, elle était insultée, niée. A part de très rares exceptions (Artemisia Gentileschi, Elisabeth Vigée Le Brun, Berthe Morisot, Suzanne Valadon, Frida Kahlo, Marie Curie), leurs œuvres tombaient dans l'oubli, leurs découvertes étaient minimisées ou spoliées (le premier programme informatique a été inventé par une femme, Ada de Lovelac; l'ADN découverte par une autre, Rosalind Franklin, mais ce sont ses collègues qui ont obtenu le Nobel). Cependant, le best-seller mondial, réédité 16 fois et traduit dans plus de 30 langues, *Histoire de l'art* d'Ernst Gombrich, paru en 1950, ne comporte aucune femme, comme si, en matière d'art, les femmes étaient transparentes. Je pourrais multiplier les exemples de femmes invisibilisées.

Mon ami Denis, que je rencontre toutes les six semaines dans le cadre d'une association, me réserve des articles soigneusement découpés qui relatent les mille et une injustices commises contre des femmes hors du commun. Alfonsina Strada (1891-1959), championne italienne de vélo, a vaincu tous les préjugés et même gagné des courses réservées aux hommes. Sophie Germain, autodidacte (elle n'avait pas le droit de suivre des cours), fut la première mathématicienne décorée, le 8 janvier 1816, considérée comme l'égal des plus grands. Ses travaux auraient pu faire avancer l'histoire différemment, mais ils ont été négligés. La Hongroise Judit Polgár a battu aux échecs tous les maîtres, jusqu'à Garry Kasparov à Moscou, en 2002, qui ne s'est pas remis d'avoir été vaincu par une femme. Après avoir attendu des années pour se trouver à la tête d'un orchestre, et avoir vu plusieurs collègues lui passer sous le nez (les conservatoires comptent 50% de femmes étudiant la direction d'orchestre, seules 4% réalisent leur rêve, à cause des préjugés), Debora Waldman interprète l'œuvre magistrale de la compositrice inconnue Charlotte Sohy: la Symphonie Grande Guerre, achevée en 1917. Etc., etc., etc.

Même aujourd'hui, les femmes doivent franchir davantage d'obstacles et se montrer trois fois meilleures qu'un homme pour obtenir un avancement ou un poste prestigieux. Dans l'inconscient collectif, perdre la vision de la femme au foyer, et l'accession d'une femme aux plus hautes fonctions représente encore une incongruité qui donne le hoquet.

Enfin, la question des violences faites aux femmes, des viols et des féminicides, le harcèlement intensif en ligne, notamment contre les politiciennes, est le symptôme, hélas mille et mille fois répété, d'une société machiste et misogyne, où les femmes qui veulent être autre chose qu'un ventre représentent une menace. Exactement comme chez les talibans.

Huguette Junod

Ce que la chute de Kaboul nous dit du monde à venir

ANALYSE

Michel Rogalski, économiste au CNRS et directeur de la revue *Recherches internationales*, nous parle des enjeux liés au retour des talibans en Afghanistan.

Depuis trente années le XXI^e siècle peine à s'affirmer dans ses contours internationaux. Nous crûmes d'abord qu'il avait commencé en 1991 avec l'effondrement du monde soviétique, raccourcissant, comme le suggérait l'historien britannique Eric Hobsbawm, le siècle précédent. Puis devant l'incapacité des Etats-Unis à maîtriser au tournant du siècle le cours de la mondialisation à travers son fameux triptyque -ouverture internationale, démocratie, marché-, on se dit que tout commençait sérieusement avec les attentats du 11 septembre 2001 et la grande aventure de la «lutte mondiale contre le terrorisme» prônée par Bush Junior et à laquelle nous étions sommés de nous rallier. Et bien non, c'est vingt ans plus tard, cette stratégie s'écroulant, que s'esquissent les traits du siècle à venir. 1991, 2001, 2021, les séquences s'enchaînent, le siècle bégaie, peine à se mettre en place, mais fraie son chemin.

L'issue de cette guerre afghane dépasse par sa portée le territoire de ce petit pays -le cimetière des Empires- et s'apparente au grain de sable dans la chaussure. Si la consternation et parfois la concertation dans le désordre s'installent entre les principales chancelleries, c'est que beaucoup de certitudes tenues pour évidentes viennent de basculer. Les grilles de lectures acquises vacillent tant la portée de l'événement bouscule. Car ce que la chute de Kaboul nous dit du monde qui s'annonce relève de la grande lessive. Quelques premières leçons peuvent s'imposer sans trop de risques d'erreurs.

Conflits asymétriques

Cette guerre est emblématique des conflits asymétriques qui ont surgi à travers le monde et qui se transforment en guerre sans fin, dont les objectifs s'érodent d'autant plus en cours de route qu'ils ont été mal définis ou volontairement occultés dès le départ. L'enlisement ne peut être qu'au bout du chemin et le prix à payer à l'arrivée dépend de l'ampleur de l'engagement, du coût initié, des pertes humaines, des divisions internes et de l'humiliation médiatique. Là, l'addition est phénoménale et envoie un signal fort aux autres conflits en cours. Alliés et adversaires l'ont compris. L'Empire est rentré chez lui et hésitera à en sortir, d'autant plus qu'il a fait savoir qu'il avait beaucoup à faire, notamment face au grand rival qui monte, la Chine. «Gulliver empêtré» nous disait déjà Santley Hoffmann il y a cinquante ans dans un autre contexte. Bien sûr, il ne reste pas désarmé et sans puissance et sera attentif à tout ce qui pourrait remettre en cause son hégémonie. Ingérences, surveillances, déstabilisations, embargos, saisies d'avois, mesures de contraintes ne seront pas remisés et s'appuieront sur les réseaux d'influences mis en place et la formidable technologie disponible, de la cyber-attaque aux drones.

Devant la défaite cuisante l'équipe en place devra rendre compte de ses maladroites, de son manque de clairvoyance, de l'échec de ses services ou du refus de leur écoute. Il faudra trouver un bouc émissaire. Un séisme politique s'annonce qui sera plus difficile à surmonter que les péripéties de la fin de la guerre du Vietnam. L'heure du bilan a déjà commencé et il s'annonce ravageur, d'autant que les trois dernières équipes présidentielles sont concernées. Le déballage se fait devant le monde entier.

Nouvelle donne militaire

Dans une large partie de la planète on peut toujours considérer que le pouvoir est au bout du fusil selon la formule en vogue dans les années soixante et soixante-dix. Les conflits en cours vont trouver un formidable encouragement à



Les talibans en 2010, en pleine reconstruction de leurs forces de combat à Puza-i-Eshan.

ISAF Public Affairs

leurs objectifs devant l'incapacité de la première puissance à façonner le monde à sa guise. Ce qui s'était esquissé au lendemain de la fin de la guerre froide, la multiplication de désordres échappant aux logiques anciennes, va retrouver une nouvelle jeunesse et encourager l'extension de zones grises laissant l'Occident spectateur impuissant face à l'anomie créée. Devant ces zones grises les instruments du monde ancien -armes nucléaires, engagements prolongés sur le terrain- seront inopérants. Il ne reste plus que le modèle israélien vis-à-vis de Gaza, c'est-à-dire l'expédition punitive courte -pour éviter les retours d'opinions publiques- accompagnée pour le temps long de toutes les mesures d'asphyxie économiques, juridiques et financières que procure le statut de principale puissance encore dotée de l'hégémonie du dollar. Car la palette d'actions possibles reste loin d'être totalement affectée et on aurait tort de croire l'Empire totalement désarmé.

Influence intégriste

Le monde devra désormais vivre avec un islam radical buissonnant et conquérant dont l'ambition n'a cessé de croître depuis la chute, en 1979, d'un des pays le plus occidentalisé d'Orient, celui du Shah d'Iran. Ce retour du religieux, qui n'est pas que la marque de l'islam, fait son chemin depuis plusieurs décennies, ne peut qu'être dopé par la chute de Kaboul. L'influence intégriste s'étale déjà dans de larges parties de l'Asie et de l'Afrique et s'oppose au Sahel aux troupes

occidentales désemparées, devant les faibles succès rencontrés, sur la stratégie à adopter. La responsabilité de l'Occident dans ces remontées est écrasante. Cet islam a été instrumentalisé pour éliminer les progressistes au Moyen-Orient, pour casser les expériences de construction nationale portées par les gauches nationalistes issues des luttes de décolonisation. Depuis le soutien américain aux Moudjahidines antisoviétiques d'Afghanistan qui essaimèrent dans maintes régions du monde, en passant par l'intervention en Irak qui entraîna la création de Daech et livra le pays à l'influence iranienne jusqu'à l'expédition en Libye dont le contrecoup déstabilisa le Sahel, l'Occident a créé l'objet de ses turpitudes. Et il ne peut, sans gloire, que proposer d'abandonner ces populations à la férule de régimes moyenâgeux qui devront seulement s'engager à ne pas laisser se développer de préparatifs hostiles à partir de leur territoire.

On est bien loin des projets devant refaçoner le Grand Moyen-Orient en démocratie. Ce n'est plus à l'agenda. La perspective est celle du retrait qui découle de la fin de la croyance qu'il était possible, par les armes ou les expéditions guerrières d'imposer la démocratie, les droits de l'homme ou le «nation building». Les Etats-Unis ne nourrissent plus une telle ambition, qui n'a souvent été agitée que comme prétexte, tout à leur grande préoccupation de conserver leur première place face à un rival montant. Il y a un basculement des priorités que les alliés doivent comprendre et dont ils doivent aussi savoir que

s'il leur venait l'envie de s'engager dans ce type d'aventure, ce serait sans appui.

Samuel Huntington de retour

Dans le domaine des idées, cette défaite nous fait faire retour aux propos de Samuel Huntington. Peu d'auteurs auront fait l'objet d'aussi nombreux commentaires, pour être décrié ou salué, que celui qui annonçait en 1993, dans un article de la revue américaine *Foreign Affairs* que nous étions désormais entrés dans l'ère du «choc des civilisations». On mesure aujourd'hui combien il a mal été interprété et incompris. Connaissant le sort du messager qui apporte la mauvaise nouvelle, il a été fusillé. Et il a été trouvé plus confortable de se mettre la tête dans le sable plutôt que de l'entendre. Que nous dit-il? Que le temps des grands conflits idéologiques susceptibles de dégénérer en guerres était terminé. Qu'ils feraient place à une nouvelle forme de conflictualité adossée à des civilisations fortement marquées par des religions, et que dans le contexte d'un Occident déclinant, il était vain d'aller guerroyer dans ces terres étrangères car l'échec serait prévisible. Après s'être opposé à la guerre du Vietnam, il condamnera les interventions en Afghanistan et en Irak et prendra soin de se démarquer de la ligne bushienne des neocons de la «guerre globale au terrorisme» dont on a essayé de lui attribuer la paternité. Le temps est venu de le lire comme prédicteur et non comme prescripteur et de comprendre que ces guerres sans fin à l'autre bout du monde sont vaines.

Enfin, on feint de découvrir que ces conflits prolongés présentent partout la même conséquence. Ils précipitent les populations civiles dans la recherche d'un exil et poussent à la montée des flux migratoires. Les pays d'accueil sollicités étant rarement les pays responsables. Chacun a compris que dans ce domaine le discours avait changé et que Kaboul marquera un tournant. Les flux migratoires sont à la fois inévitables et impossibles et ils interpellent les traditions d'internationalisme: aider à fuir ou aider à s'organiser et à résister lorsqu'un partage de valeurs est possible car tout ce qui bouge aux confins de la planète n'est pas forcément rouge. On n'a pas fini de digérer les leçons de la chute de Kaboul. ■

Michel Rogalski

Adapté par la rédaction

Un gouvernement 100% taliban

Annoncé le 9 septembre, le nouveau gouvernement afghan transitoire sera 100% taliban. Le cabinet sera dirigé par Mohammad Hassan Akhund, un ancien proche de leur fondateur, le mollah Omar. Selon les Nations unies, le nouveau premier ministre, dont le nom figure sur la liste des personnes sanctionnées par le Conseil de sécurité, est connu pour avoir été l'un des «commandants talibans les plus efficaces». Abdul Ghani Baradar, le cofondateur de leur mouvement, devient numéro 2. Ce qui est une surprise et peut-être une indication. En 2001, après l'intervention américaine et la chute du régime taliban, il aurait fait partie d'un petit groupe prêt à un accord reconnaissant la nouvelle administration de Kaboul. Mais les Etats-Unis ont rejeté cette initiative. Par la suite, Baradar est devenu le chef militaire des talibans quand il a été arrêté en 2010 à Karachi, au Pakistan. Il a été libéré en 2018, sur demande américaine, ce qui a permis à Washington d'entamer des pourparlers qui aboutiront à la signature d'un accord le 29 février 2020. Le nouveau chef de la diplomatie talibane, Amir Khan Muttaqi, faisait d'ailleurs partie de l'équipe de négociation avec le gouvernement afghan à Doha.

Pierre Barbancey

Paru dans *l'Humanité*, adapté par la rédaction

Les Verts allemands proches du centre

ALLEMAGNE • A première vue, il peut sembler surprenant que la version allemande de Wikipédia place les Verts dans l'espace politique du libéralisme de gauche.

Ceci aux côtés de l'environnementalisme et du fédéralisme européen, tandis que le Wikipédia espagnol les place politiquement entre le centre et le centre-gauche. Mais ce n'est peut-être pas si étrange si l'on suit leur évolution au cours des deux dernières décennies. Né en République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1980, et avec l'aide du mouvement antinucléaire, dont Petra Kelly est l'une des principales fondatrices, le parti écologiste a réussi en 1983 à entrer pour la première fois au Parlement fédéral, le Bundestag.

En 1985, il faisait déjà partie d'un gouvernement régional (Hesse), bien que lors des premières élections après la réunification allemande (1990), la formation ait perdu plus de 40 députés et soit redevenue un parti extraparlémentaire.

L'Alliance 90

Cependant, l'unité des différents groupes de l'Est et de l'Ouest sous le nom d'Alliance 90/Les Verts (Bündnis 90/Die Grünen ou B'90/Grüne) leur a permis de retrouver une représentation au Bundestag en 1994 et, quatre ans plus tard, de faire partie du gouvernement fédéral.

La ligne modérée défendue par Joschka Fischer, devenu vice-chancelier et ministre des affaires étrangères dans la coalition exécutrice dirigée par Gerhard Schröder, leader du parti social-démocrate (SPD), l'emporte dans le parti et en 1998, ils font partie du gouvernement fédéral.

Progression verte

Au cours de l'année écoulée, avec le retrait annoncé d'Angela Merkel du devant de la scène politique, les Verts ont progressé de manière significative dans les sondages avant les élections du 26 septembre, dans certains desquels ils ont nettement dépassé le SPD et même la CDU. Avec Annalena Baerbock comme candidate des Verts (et co-présidente du parti aux côtés de Robert Habeck), et après les bons résultats obtenus lors des dernières élections européennes et régionales, Die Grünen ont la possibilité de faire partie du gouvernement

fédéral pour la deuxième fois en quatre décennies d'existence. Peut-être avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) des successeurs de Mme Merkel. Mais sans exclure une nouvelle coalition avec le SPD, qui remonte dans les derniers sondages et avec lequel ils ont déjà partagé l'exécutif entre 1998 et 2005.

Dans une Europe très diverse, forte d'un vote écologiste croissant dans les pays nordiques, en France et en Allemagne même, bien que plus stagnant dans le sud et surtout dans l'est, les citoyens de la RFA possédant l'un des niveaux de vie les plus élevés de l'UE, partagent une préoccupation significative pour l'environnement et le changement climatique. Dans un tel scénario, où les questions sociales ne sont souvent pas au premier plan de la politique, les Verts ont abandonné leur passé d'assemblistes. Ils sont devenus plus pragmatiques, notamment dans de nombreux aspects liés à la politique économique. Et ont élargi leur base électorale en se déplaçant vers le centre du paysage politique.¹

Du radicalisme au réformisme

En effet, depuis ses origines dans les années 1980 jusqu'à aujourd'hui, Die Grünen ont parcouru un long chemin du radicalisme extra-parlementaire au libéralisme réformiste. Le parti est désormais respectueux de l'économie de marché. Mais aussi d'autres éléments stratégiques de la politique allemande traditionnelle des dernières décennies, qu'il peut partager avec la CDU, le SPD ou le Parti libéral-démocrate (FDP). Ainsi l'alliance ferme avec les Etats-Unis et l'OTAN et même les bonnes relations avec Israël.

Bien conseillés par des spécialistes du marketing, ne voyant pas d'inconvénient à s'éloigner des principes du parti si cela permet d'obtenir de meilleurs résultats, les Verts sont devenus plus pragmatiques. Aujourd'hui, ils ne ciblent guère la classe ouvrière, ni même de préférence les secteurs urbains, jeunes et progressistes, bien qu'ayant un certain niveau économique, comme il y



La candidate des Verts, Annalena Baerbock, en campagne pour rechercher les voix de centre.

Bündnis 90/Die Grünen

a quelques années. Mais ils choisissent toujours plus de regarder vers le centre, un large espace de millions de voix qui peut finir par décider des élections.²

Ratisser large

Cela fait quelques années que B'90/Grüne ont été contraints d'accepter des contradictions et de soutenir des décisions difficilement compréhensibles pour une partie de leur base et de leurs électeurs, comme la réduction des dépenses publiques, la libéralisation croissante de l'économie ou l'intervention militaire en ex-Yougoslavie sans mandat de l'ONU. Depuis lors, ils ont participé à des coalitions dans plusieurs Länder. Ainsi le Bade-Wurtemberg, à la tête d'un gouvernement avec la CDU; en Rhénanie-Palatinat, avec les sociaux-démocrates et le FDP libéral; à Berlin en compagnie sociaux-démocrates et la gauche (Die Linke), entre autres gouvernements régionaux.

Cependant, tant l'aile gauche du parti que la jeunesse (Grüne Jugend)

ont clairement fait savoir qu'ils refusaient de soutenir une coalition avec les conservateurs de la CDU, un accord possible qui pourrait toutefois être soutenu par la majorité de la direction. Mais avec beaucoup plus de votes dans les grandes et moyennes zones urbaines que dans les municipalités de taille moyenne ou les zones rurales, il n'est pas inconcevable que le parti se tourne encore plus vers le centre pour obtenir le soutien avec lequel il aspire à faire partie du prochain gouvernement fédéral.³

La combinaison de mesures de marché néolibérales et de promesses de lutte contre le changement climatique, bien qu'accompagnée d'une touche de réalisme et de pragmatisme, signifie que les Verts, récemment qualifiés par certains médias de «néolibéraux à bicyclette», pourraient attirer une part importante des électeurs.⁴

Mais cela peut aussi signifier perdre des voix de la classe ouvrière et de l'électorat plus à gauche. Un scénario dans lequel le plus grand

syndicat du pays, l'Union industrielle des métallurgistes (IG Metall), a déjà fait savoir qu'il était plus en accord avec les sociaux-démocrates du SPD et de la gauche (Die Linke). La solution viendra le 26 septembre. ■

Jordi Cordoba

Paru sur Rebelion.org, adapté par la rédaction

1 Joaquín Luna – L'environnementalisme en Europe est une affaire de riches – La Vanguardia – 28/02/2021 – <https://www.la-vanguardia.com/internacional/20210228/6260975/ecologismo-cosa-ricos-verdes-partidos-europa.html>

2 Elena G. Sevillano – La recette de l'ascension des Verts allemands: centrisme et climat – El País – 15/05/2021 – <https://el-pais.com/internacional/2021-05-15/la-receta-del-ascenso-de-los-verdes-alemanes-centrismo-y-clima.html>

3 Gemma Terés – Les Veras allemands, plus au centre et moins pacifistes – Ara.cat – 13/06/2021 – https://www.ara.cat/internacional/verds-alemanys-mes-centre-menys-pacifistes_1_4019115.html

4 Eszter Wirth – L'Allemagne, un espoir ou un mirage pour les partis verts? – 11/07/2021 – The Conversation – <https://theconversation.com/alemania-una-esperanza-o-un-espejismo-para-los-partidos-verdes-164106>

Législatives en Russie: Poutine mise sur l'apathie

RUSSIE • Les élections débutent vendredi et la formation présidentielle Russie unie apparaît en difficulté dans les sondages. L'abstention semble être privilégiée à la rupture.

Quelques heures des législatives en Russie, qui auront lieu les 17, 18 et 19 septembre, une forme d'indécision entoure le scrutin. Avec 30% d'intentions de vote, le parti présidentiel Russie unie n'apparaît pas aussi dominant et populaire que lors des élections de 2016. Le mécontentement populaire grandit car le niveau de vie se détériore. Alors que la pauvreté concernait déjà 19,1 millions de personnes au premier semestre 2021 (13,1%), elle pourrait augmenter dans les prochains mois. En août, l'inflation a atteint les 6,7%, l'un des plus hauts niveaux des cinq dernières années, selon l'agence publique de statistiques Rosstat.

14% des Russes envisagent de bouter les urnes

Pour Elena Yantchouk, membre du Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF), élue à Moscou, «la crise économique, la chute des revenus et du niveau de vie que subissent un maximum de personnes alors que d'autres bénéficient

de revenus croissants, principalement des oligarques proches du pouvoir, amènent un nombre croissant de citoyens à s'intéresser à la politique». Cela ne veut pas forcément dire qu'ils iront voter. Les candidats de tous bords doivent faire face à une profonde apathie de l'électorat russe: 14% des Russes n'envisagent pas de participer aux élections. Pourquoi un tel rejet? «Le Kremlin veut que les élections soient aussi ennuyeuses que possible. Il est dans son intérêt que la participation soit faible et que les électeurs de l'opposition restent chez eux», a déclaré la politologue Tatiana Stanovaya, fondatrice de R. Politik, au quotidien *Moscow Times*. En effet, une faible participation pourrait jouer en faveur de Russie unie afin de conserver sa majorité.

Malgré la couverture médiatique importante et la popularité du président Vladimir Poutine, la formation Russie unie essuie aussi une véritable défiance à son endroit. Le Parlement a multiplié les réformes impopulaires, comme

l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, et cristallise les reproches (corruption, gestion de la crise sanitaire, infrastructure vieillissante, etc.) Le Parlement russe est devenu l'institution politique la moins populaire du pays avec une désapprobation proche des 60%.

Inscriptions rejetées

Pour éviter une défaite humiliante, l'option prise par le pouvoir a été de limiter au minimum les candidatures. L'ensemble des partis de l'opposition (KPRF, Russie juste, Iabloko) ont subi plusieurs dizaines d'inscriptions rejetées. De nombreux communistes ont été particulièrement visés. En juillet, Pavel Groudinin, qui dirige le kolkhoze Lénine à Moscou, arrivé deuxième derrière Vladimir Poutine lors de l'élection présidentielle de 2018, a été interdit de se présenter aux législatives. Même chose pour le député régional de Saratov à Moscou, Valery Rashkin, et le blogueur Nikolai Bondarenko.

De nombreux membres du KPRF défendent une ligne plus radicale vis-à-vis du Kremlin. La direction nationale du parti autour de Guennadi Ziouganov craint de s'engager dans une trop forte confrontation et de perdre une certaine liberté de ton accordée par le pouvoir. «A l'heure actuelle, les gens ne croient pas que les libéraux peuvent être synonymes de changement. L'alternative économique et politique est portée par des candidats et des idées progressistes. A mon avis, les communistes ont le programme le plus complet aujourd'hui. Ils sont aussi les principaux opposants au pouvoir dans ces élections», estime Elena Yantchouk. La formation centriste Iabloko pourrait profiter de cette défiance à l'égard des autorités. Elle apparaît plus libérale que le KPRF et attire les votes des manifestants de janvier, ainsi que les soutiens du nationaliste Alexei Navalny. ■

Vadim Kamenka

Paru dans *L'Humanité*, adapté par la rédaction.

Laisser faire l'Aire

LIVRE • Quand la restauration d'une rivière donne une leçon de démocratie: Georges Descombes, lauréat 2021 du prix Meret Oppenheim, préconise de «laisser faire la rivière».

Il y a plusieurs décennies Georges Descombes et Daniel Marco publiaient dans *La Voix Ouvrière* une proposition alternative de conservation-valorisation des terres agricoles de Plan-les-Ouates menacées par une modification du plan d'occupation des sols en vue de son urbanisation (zone industrielle). Celui-ci a depuis lors été adopté par les autorités qui suivaient avec bonne conscience les certitudes des bâtisseurs et des industriels.

Ere de la renaturation

Peu de monde entendait alors les mises en garde du Club de Rome sur les dangers de l'extension productiviste des activités humaines – y compris dans le domaine agricole – et de leurs effets sur l'environnement et les modes d'existence du vivant. Aujourd'hui qu'on a construit, restreint les terres agricoles et les espaces de végétation après les avoir mis en coupe réglée, on s'efforce de défaire et de promouvoir, avec parfois la même assurance, la croissance «verte» et le respect de l'environnement. L'encouragement au retour «à la nature», au «verdissement» est devenu un nouvel espace d'activité économique, d'expertise et d'administration.

Une rivière canalisée

Le cas de L'Aire, cette rivière qui, venue du Salève, entre sur le territoire genevois à la hauteur de Saint-Julien (Haute-Savoie) et se jette dans L'Arve un peu amont de la jonction avec le Rhône, est à cet égard exemplaire: avant-guerre, on l'a canalisée étroitement sur plusieurs kilomètres en l'enfermant dans des rives de béton, des enrochements rigides en un tracé rectiligne. Il s'agissait d'empêcher que les crues de la rivière n'envahissent les champs avoisinants. Puis il s'est agi de permettre que d'autres activités (industries, hangars, bureaux) puissent se développer. On fit un canal, cette fois souterrain, jusqu'à son embouchure. Enfin, pour éviter que les crues n'affectent des zones résidentielles implantées là de manière inconsidérée, on créa une galerie de dérivation en direction du Rhône. L'Aire devait être, en somme, contrôlable: «Le fleuve emportant tout, on dit qu'il est violent, Mais nul ne taxe de violence les rives qui l'enserrent», dit Brecht dans un poème

des années 1930 (*Über die Gewalt/Sur la violence*).

Le géographe communal Elisée Reclus, dans son *Histoire d'un ruisseau* (1869) évoquait avec bonheur cette lutte, dont il chante et la violence et la fertilité, de la goutte d'eau qui suinte du rocher à l'embouchure du fleuve dans la mer. C'est à une réflexion de ce type qu'a été conduit l'architecte Georges Descombes quand la «restauration» de L'Aire lui fut confiée il y a vingt ans. Comment prendre en compte la réalité complexe, multiple de ce qu'est une rivière? Sa dialectique en somme. En outre faut-il lui faire mimer un retour à la nature qui «oublie» la manière dont l'activité humaine l'avait modifiée, canalisée et lui substituer un parcours gracieux propre à combler le goût des promeneurs pour le pittoresque? Le choix fut autre et l'ouvrage que vient de publier Descombes aux éditions Infolio, avec l'aide de l'Etat de Genève – après avoir été couronné du prix Meret Oppenheim 2021 –, témoigne de l'originalité de sa proposition.

Croire aux crues

Ce livre de près de 300 pages de format oblong s'ouvre sur 13 double-pages de photographies aériennes datées du 22 janvier 2014 au 18 mai 2016 qui se feuilletent comme on regarde un film retraçant l'évolution d'un phénomène en accéléré (germination d'un grain de blé ou croissance d'un haricot: ces films scientifiques qui firent l'admiration des spectateurs de cinéma dans les années 1920 et notamment des artistes d'avant-garde). On y voit, entre deux tracés rectilignes bordés l'un d'arbres, l'autre de champs, le creusement d'un espace étendu répondant à des formes régulières qui constituent progressivement un réseau de losanges parmi lesquels se met à serpenter et se diffuser un flux coloré qui trace son chemin. La prise de vue strictement à la verticale, les ombres portées de peupliers et des massifs d'arbustes, les véhicules de chantier ou les bâtisses donnent à ces photographies un caractère graphique, elles semblent rehaussées au lavis.

Au-delà de ses qualités plastiques, cette entrée en matière peut laisser perplexes: que voit-on, que doit-on



L'Aire canalisée avant renaturation en 2007 près de Lully.

Nicolas Ray

voir, à quoi doit-on être attentif d'une date à l'autre? La documentation qui suit (dessins, plans, autres photographies) et les réflexions de l'auteur nous permettent petit à petit de comprendre à quoi on a assisté en quelque sorte et ce qu'il en fut d'une expérimentation où l'aléatoire se conjugait avec des partis pris constructifs. Pour le dire autrement: tandis que le canal qui avait enserré la rivière entre ses rives de béton, lui infligeait un tracé rectiligne, la «domestiquait» (on parle, dans les plans anciens de «correction» de l'Aire), ici on lui a préparé une série de possibles qu'elle a actualisée (rendus *compossibles* pour employer la terminologie de Leibniz, c'est-à-dire compatibles avec le milieu) selon sa nature de cours d'eau, son volume d'eau, son énergie, les variations qui l'affectent selon les moments de l'année.

Cours d'eau en transformations

Le maître mot de Descombes, c'est l'auto-morphogénèse de la rivière que les aménagements qu'il a préco-

nisés ont accélérée sans la contraindre. L'essentiel est de laisser un espace de variations se superposer aux décisions hypothétiques afin de «laisser faire» la rivière et qu'elle fasse son lit à son gré en jouant des aménagements. On aboutit ainsi non seulement à ce que la rivière trouve son rythme et prenne ses aises, mais à un jeu de destruction/construction qu'avait bien décrit Reclus dans son livre – à l'encontre des principes de la conservation des sols, on a provoqué l'érosion, le ravinement, mais créé par là des dépôts de sédiments qui stimulent faune et flore. Le martin-pêcheur, le chevesnes, le faon, le castor réapparaissent.

Tout au long de ce livre, le concepteur s'interroge sur le cheminement qui a été le sien, les tours et détours, les méandres de sa réflexion, les stations auprès d'auteurs inspirants comme Gaston Bachelard, Gilles Deleuze, Isabelle Stenger, André Corboz, Philippe Descola et les prolongements qu'impose l'expérimentation dans ce laboratoire à ciel ouvert: la nécessité d'envisager non la

seule rivière, mais le bassin versant, tout l'écosystème dont elle dépend et sur laquelle elle agit.

Bien qu'on ait ici affaire à une rivière n'assiste-t-on pas tout autant à une leçon de démocratie? Richard Sennett avait observé, il y a des années déjà, que les habitants d'ensembles de HLM dans leur usage quotidien des lieux ne respectaient pas les tracés préétablis, orthogonaux censés leur permettre de passer de la gare ou du centre commercial à leur domicile, pour créer les leurs, à travers terrains (encore) vagues ou pelouses ornementales. Les ingénieurs-géomètres conçoivent souvent a priori des cheminements qu'ils pensent rationnels voire fonctionnels et qui ne correspondent pas à l'expérience des lieux. L'aménagement de la ville, des zones piétonnes, des aires de jeux vise à une aseptisation de cette dialectique de la violence ou des contradictions qui est pourtant la vie même. ■

François Albera

G. Descombes. *Superpositions. Laisser faire la rivière*. Gollion, Infolio, 2021.

«Je veux quitter ce monde comme communiste»

HOMMAGE • Le grand compositeur Mikis Theodorakis est décédé le 2 septembre dernier à l'âge de 96 ans. Avec sa musique, il a été de tous les grands combats du peuple grec.

Prisonnier de l'île de Makronissos, où il a été enfermé en raison de sa participation à la guerre civile aux côtés des communistes, exilé entre 1970 et 1974 durant la dictature des colonels, engagé lors des luttes contre les politiques d'austérité européennes des années 2010, Mikis Theodorakis a été un acteur des luttes majeures du peuple grec. Ces luttes, il les a aussi mises en musique, à travers des compositions engagées qui resteront des témoignages importants pour saisir l'âme et l'histoire de ce pays. Il a mis en musique non seulement les plus grands poètes grecs tels que Yannis Ritsos et Odysseas Elytis, mais également des voix du monde, tels que celles de Pablo Neruda et de Federico Garcia Lorca.

A travers ses œuvres, il a su intégrer au sein de compositions classiques, certains instruments, thèmes et tournures musicales traditionnelles, pour partie inspirées du Rebetiko, style né dans les années 1920 suite à l'arrivée des

vagues de réfugiés grecs d'Asie mineure. Sa musique a su allier ancrage populaire, grandeur orchestrale, et engagement, comme en témoigne le Prix Lénine pour la paix qu'il a reçu en 1983.

Son parcours politique a néanmoins été entaché par quelques égarements, notamment sa participation comme ministre au sein d'un gouvernement de centre-droit en 1990, dans une période toutefois très trouble. Ces erreurs, il a avoué les regretter dans sa lettre au secrétaire du Parti communiste grec, Dimitris Koutsoumbas, écrite un an avant sa mort, où il affirme: «Je vois que mes années de vie les plus importantes, les plus puissantes et les plus mûres, je les ai vécues sous le drapeau du Parti communiste grec. Pour cette raison, je veux quitter ce monde comme communiste.» ■

Paris Kyritsis



Mikis Theodorakis, musicien et militant politique de grande envergure.

Koen Suyk / Anefo

Le maître des ombres et des reflets

EXPO • La Fondation Gianadda présente Gustave Caillebotte, peintre impressionniste français du XIX^e siècle, intéressé par la société industrielle et le monde ouvrier.

Avec Gustave Caillebotte (1848-1894), la Fondation Gianadda met un terme à son grand cycle d'expositions consacré aux impressionnistes, commencé avec Degas en 1983. Caillebotte est sans doute le plus méconnu du groupe, qu'il rejoignit lors de la deuxième exposition impressionniste en 1876. Or on va découvrir à Martigny les multiples facettes de son œuvre.

L'homme était sympathique. Issu d'un milieu bourgeois fortuné, il put mener une vie professionnelle d'«amateur», c'est-à-dire qu'il ne fut jamais dans la nécessité de vendre des tableaux pour vivre. Il aida généreusement ses camarades impressionnistes dans la dèche et leur acheta des toiles. Par exemple, dans son *Autoportrait au chevalet et aux pinceaux*, on voit sur le mur du fond le fameux *Bal du moulin de la Galette* de Renoir, qu'il avait acquis en 1877.

Facture impressionniste

L'exposition est à la fois chronologique et thématique. Y figurent d'abord ses œuvres de formation. Déjà l'on mesure son talent. Dans *Militaires dans un bois*, les pantalons rouges se détachent sur le vert de la forêt. En regardant bien, on découvre même un détail plaisamment scatologique... Mais c'est avec *Peintre sous son parasol*, de facture très impressionniste, qu'éclate son génie pictural. Caillebotte a peint les gens de son milieu social: femmes à la lecture ou au piano, aux larges robes avec corsets, portant ombrelle, hommes en haut-de-forme. Parmi ses portraits, signalons celui de l'intellectuel Henri Cordier, plongé dans ses écrits et saisi comme dans un instantané photographique, une technique qui n'était pas étrangère à Caillebotte.



Le Pont de l'Europe, 1876.

Rheinisches Bildarchiv Köln, Michel Albers

Suivant l'injonction de Pierre-Joseph Proudhon, selon lequel il était temps que l'art ne s'occupe plus seulement «des dieux, des héros et des saints», mais aussi des «simples mortels», il s'est intéressé également au milieu ouvrier. Ses célèbres *Raboteurs de parquet* firent scandale en 1875: on jugeait le thème «trivial» et «vulgaire» et le tableau fut refusé au Salon! Il a consacré des toiles à d'autres hommes du peuple, comme les *Peintres en bâtiment* ou le «Père Magloire», un simple jardinier. À certains égards, avec ses œuvres naturalistes, on peut le considérer comme le pendant en peinture de Zola en lit-

térature. D'ailleurs, Caillebotte a aussi pris comme sujet le «ventre de Paris» (les Halles), titre d'un roman de Zola, et a consacré des toiles aux demi-veaux écorchés exposés dans les boucheries, comme le feront plus tard Chaïm Soutine et Francis Bacon.

Monde industriel à la Zola

Caillebotte s'est passionné pour le monde moderne et la révolution industrielle. Il a peint le Paris haussmannien, notamment dans une magnifique toile où l'on voit deux hommes au balcon contemplant en plongée le spectacle des grands boulevards, que les spectateurs du

tableau croient voir avec eux. Un autre tableau mondialement connu de Caillebotte est sa représentation du *Pont de l'Europe* (1876). Celui-ci, bâti en fer, surplombe non une rivière mais les voies de chemin de fer convergeant vers la gare Saint-Lazare. On y reconnaît même le haut d'une locomotive Tender 120 T de la Cie de l'Ouest Paris-Versailles! Il est intéressant de comparer les diverses versions de cette toile, présentes dans l'exposition, et les modifications que l'artiste lui a apportées. Dans le tableau final, il a ajouté un chien trotant en direction d'un couple, donnant ainsi un mouvement presque

cinématographique à son œuvre.

Gustave Caillebotte est surtout connu pour ses vues de la Seine. Grand amateur de régates à voile, il possédait plusieurs embarcations et était un compétiteur avisé. Son génie se manifeste surtout par les reflets vibrants des bateaux dans l'eau du fleuve. Mais il a peint aussi les rives de celui-ci, un peu nostalgiques, avec ses peupliers et leurs reflets.

Un petit Giverny

En 1888, Gustave Caillebotte s'installa dans la propriété du Petit Genevilliers, sur les bords de la Seine, avec son magnifique jardin aux diverses essences végétales, qui fait un peu penser à celui de Monet à Giverny. On peut voir d'ailleurs des similitudes entre les deux peintres, tant dans leur technique que dans leurs thèmes. Par exemple, le pont de l'Europe fut également peint par Monet. On découvre dans cette partie de l'exposition un Caillebotte moins familier, qui a su peindre avec un immense talent les massifs de fleurs de sa propriété, et leurs ombres non pas noires mais bleutées ou violettes. Il a représenté aussi diverses espèces de fleurs isolées, d'une manière moins strictement réaliste et plus libre que Fantin-Latour. On croit percevoir la texture même de ses pétales de chrysanthèmes, de glaïeuls ou encore de capucines, peints dans un style japonisant.

L'exposition, prolongée par une série de photographies prises par Martial Caillebotte, un musicien frère de l'artiste, est donc très variée dans ses sujets. Et surtout, elle est de celles qui rendent le visiteur heureux! ■

Pierre Jeanneret

«Gustave Caillebotte. Impressionniste et moderne», Martigny, Fondation Pierre Gianadda, jusqu'au 21 novembre.

Tout Shakespeare mis sur la table

THÉÂTRE • Les 36 pièces du grand Will sont résumées et racontées avec des objets du quotidien comme substituts mutiques des personnages sur une table devenue diagramme par un.e interprète narrateur.trice, dans un anglais contemporain. Audacieux, austère et pédagogique.

Créé en 2015 par le collectif anglais Forced Entertainment la quasi-série théâtrale *Complete Works. Table Top Shakespeare* intrigue et déroute épisodiquement. Dans la cité de Venise au milieu de la nuit, posé sur table, l'homme d'action à l'imagination de poète littéralement empoisonnée par la perfidie, Othello, est une canette ouverte de prosecco.

Avouons-le, le choix des couleurs de l'artefact est d'une haute pertinence. Le noir évoque le Maure de Venise venu d'Afrique et le liseré doré suggère le général entouré d'une auréole mystique. L'homme de guerre est flanqué de Desdémone, pure incarnation gracile de l'amour absolu dans une fixité scellée par la mort. La fulgurante apparition de l'aimée bientôt étranglée par erreur a ici les traits d'une canette de Schweppes partagée entre l'argent et l'or. «Ils sont amoureux», commente la performeuse Cathy Naden dans la langue de Shakespeare, contemporanisée façon «la tragédie pour les nuls» avec des phrases descriptives au format tweet.

Ce faisant l'anti-théâtre de Forced Entertainment donne une topographie ou un mapping de chaque pièce. Et se découvre voisin de l'exposé scolaire à la manière d'un synopsis. Le récit rencontre de grandes questions métaphysiques, philosophiques et existentielles. Mais avec le logiciel d'un tutoriel dramaturgique simplifié et réduit, réifié et raccourci à l'extrême. Ce qui en laissera

une partie du public en mal de souffle épique et d'émotions plastiques et expressives, sur la rive.

Pièces enquêtes

Dans sa variante scénique, le décor pose, en fond de plateau, le rideau rouge en forme d'aveu totémique de théâtre. A mains droite et gauche, des étagères d'épicerie accueillent les objets et traces prosaïques de nos vies en sursis. Pour l'ensemble des castings du répertoire shakespearien. Ils sont choisis par familles. Ils sont liés tour à tour à l'univers de la cuisine, au monde du bureau ou à celui du nettoyage. Mais les rapports entre la performeuse et ses partenaires objets se nourrissent aussi de séries TV comme *Cold Case*. Qui voit une inspectrice ressortir traces, rapports et objets de cartons pour tenter d'élucider une affaire criminelle vieille de plusieurs décennies.

Au détour de *Collected Works...*, l'objet se fait ainsi témoin du monde. Au sens premier, il est preuve matérielle, atteste du réel et simultanément du tragique, de la comédie ou du drame. Le témoin ne choisit pas sa condition. Et c'est en cela qu'il intéresse, il est trace, document de pièces réactivées sur le vif par la seule parole et dans une moindre mesure la monstration plus que la manipulation.

Déplacements

Apparemment la pièce participe d'une forme de théâtre particulière, où l'objet est moins manipulé

que déplacé, posé à vue et l'actrice au centre de l'espace. La préparation physique est plutôt axée sur un déconditionnement, une mise en disponibilité du corps, un travail sur le regard et la respiration, sur la justesse des intentions. Le corps de Cathy Naden est moins le castelet originel porté disparu que le cadreur de l'action. «Il s'agit d'une transformation minimale affectant les objets et ustensiles à l'état brut ne scintillant qu'épisodiquement au cœur de la fable qui se déroule. Au demeurant, ces objets fonctionnels n'existent que dans les coups de projecteurs émis par ma voix. L'interprète n'est qu'une forme de paysage. Elle est là pour suggérer ici une foule, là un événement», explique la performeuse en entrevue.

Reste que cette déclinaison de l'intégrale Shakespeare en version conteuse avec déplacements low-fi, furtifs, minimalistes et sériels d'objets s'inscrivant dans une forme d'*arte povera* de survie risque de faire fuir, passé le premier quart-d'heure, les aficionados des grandes figures du théâtre d'objet. Celui qui joue de tout une dynamique de corps, d'inventivité, du merveilleux et d'une poétique de présence-absence en partie lacunaires avec la proposition de Forced Entertainment. Que l'on songe au Bob Théâtre et son *Nosferatu* d'anthologie avec ses figures d'ampoules se faisant siphonner leur énergie vitale et lumineuse. Ou au théâtre de la Belge Agnès Limbos (*Ressacs, Baby Macbeth...*).

Et le passage du statut d'objet-outil en contexte quotidien à celui d'objet-actant en contexte scénique autrement plus dynamique et saisissante.

Voyage au bout de l'objet

Forced Entertainment, – «divertissement forcé», une expression recouvrant la tension existant entre séduction et désorientation pour le public –, est le nom programmatique d'un collectif artistique et performatif de Sheffield. Depuis plus de trois décennies, il fait partie de l'avant-garde du théâtre contemporain britannique. Ses six membres, placés sous l'impulsion artistique du metteur en scène et plasticien Tim Etchells, interrogent et subvertissent les codes de la représentation et de la narration.

Ce faisant, ils déploient un questionnement sur le rôle du public et sur notre société du spectacle. Pour des performances d'une fausse naïveté et d'une jubilatoire liberté, proches parfois du jeu d'enfants reconduit avec sérieux et rigueur. «Elles sont autres quand on les retrouve les choses, elles possèdent on dirait plus de force pour aller en nous plus tristement», concilie L.-F. Céline dans son *Voyage au bout de la nuit*. ■

Bertrand Tappolet

Complete Works... Festival La Bâtie. Jusqu'au 18 septembre. Rens.: batie.ch; sur youtube, intégralité dans une version plus frustrée. www.forcedentertainment.com